



## Concours à la création et reprise d'entreprises du PNR de la Brenne – ADEP-Brenne initiative –

Localisation de l'opération : **Parc Naturel Régional de la Brenne**

Données de cadrage : 47 communes – 32 000 habitants – 19,2 hab/km<sup>2</sup>

### Descriptif succinct de l'expérience

Dans le cadre du programme européen Leader + « Brenne Initiatives jeunes » et en collaboration avec le Parc naturel régional de la Brenne, l'ADEP Brenne initiative a organisé le 2<sup>ème</sup> **concours à la Création et à la reprise d'entreprise** avec 6 prix : 3 prix pour récompenser 3 créations d'entreprise et 3 prix pour récompenser 3 reprises d'entreprise.

En parallèle à ce concours général s'est déroulé le **concours junior Création d'entreprise** ouvert aux lycéens du Parc, avec 3 prix pour récompenser 3 projets de création d'entreprise (virtuels) élaborés par un/des lycéens.

### Objectifs :

- Sensibiliser les étudiants à la problématique de la création d'une entreprise,
- Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de création d'une entreprise,
- Présenter la création d'entreprise comme : un objectif possible de parcours professionnel, l'opportunité de créer son propre emploi,
- Susciter le désir à moyen ou long terme de créer ou reprendre une entreprise.

---

### **Contexte et enjeux pour le territoire / la structure**

Donner une image dynamique du territoire, et présenter « le Parc » comme un territoire proposant un cadre de vie remarquable, où l'on peut aussi créer ou reprendre une entreprise.

### **Facteur déclenchant de l'action**

Les fonds Leader +, le partenariat avec les chambres consulaires.

### **Objectifs de l'action**

- Recenser et accompagner les projets de création et de reprise dans le PNR de la Brenne,
- Attirer des créateurs et repreneurs d'entreprise sur le PNR de la Brenne,
- Susciter le désir de créer ou reprendre une entreprise,
- Récompenser une création et une reprise d'entreprise «exemplaire» (critères : humains, financiers, services au territoire, prise en compte de l'environnement : gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, architecture...).

### **Publics visés**

Ce concours s'adresse à des « jeunes » de moins de 36 ans souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne.

### **Les partenaires associés à cette action**

- PNR de la Brenne : soutien logistique, mise à disposition de personnel, communication.
- Chambres de Métiers et de Commerce et d'Industrie de l'Indre : accompagnement des porteurs de projet, aide à la constitution des dossiers et avis technique sur la viabilité économique des projets.
- Participation de 8 entreprises au financement des prix pour 4 800 €.

### ***Les problèmes rencontrés et solutions trouvées***

- Le montant des prix n'est pas déclencheur pour inciter un créateur ou repreneur à quitter sa région et développer un projet en Brenne (les candidatures sont à 90 % locales ou départementales).
- La motivation des candidats qui s'inscrivent au concours est plus portée par la communication qui est faite autour de leur participation à ce concours que par l'espoir de remporter un prix.
- Cependant, la communication et l'animation liées au Concours contribuent à donner une image accueillante et dynamique du territoire. Elle suscite chez certains un désir de créer ou reprendre une entreprise et aide d'autres à franchir un cap et mettre en forme leurs idées pour passer de l'idée au projet.

### ***Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)***

Partenariat avec les chambres consulaires, un bon réseau sur le territoire.

### ***Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)***

- **Recenser et accompagner les projets de création et de reprise dans le Parc naturel régional**  
Assez satisfaisant. 23 dossiers de création ou reprise ont été accompagnés par les chambres consulaires.
- **Attirer des créateurs et repreneurs d'entreprise sur le Parc naturel régional**  
peu satisfaisant : 87 % des candidats au concours sont domiciliés sur le Parc. Seuls 3 candidats sur 23 sont domiciliés à l'extérieur du Parc. 1 est domicilié dans l'Indre, 1 dans la Vienne, le dernier est originaire du Parc, travaillait dans les Hauts-de-Seine et souhaitait revenir.
- **Susciter le désir de créer ou reprendre une entreprise**  
Sûrement, car beaucoup de dossiers demandés n'ont pas été déposés. Notamment chez les femmes qui représentent 47 % des demandes de dossiers, alors qu'elles ne représentent que 26 % des dossiers déposés en général. Quelques créateurs, repreneurs ont indiqué que l'opportunité de participer à ce concours avait accéléré leur projet ou la réflexion d'une possible création ou reprise.
- **Récompenser trois créations et trois reprises d'entreprises «exemplaires»** (critères : humains, financiers, services au territoire, prise en compte de l'environnement : gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, architecture...). 6 entreprises lauréates ont été récompensées, et un document de présentation des candidats au Concours a été réalisé et diffusé dans les communes du Parc afin de valoriser et faire connaître les entreprises créées et reprises par des jeunes sur le territoire, et de susciter le désir de créer ou reprendre une entreprise chez d'autres jeunes du territoire. La soirée de remise des prix a été très appréciée par les candidats, elle a permis de mettre en valeur les projets et le travail des candidats.

### ***Les perspectives***

Seul le Concours Junior continue (la 6<sup>e</sup> édition débutera en septembre).

Le journal de présentation des personnes qui créent et reprennent des entreprises sur le Parc sort annuellement.

Projet : Un concours à partir des dossiers étudiés et financé par notre plateforme France-initiative : Brenne initiative, pour : valoriser les créations/reprises exemplaires et communiquer sur la création/reprise en milieu rural, dans un Parc sans demander aux porteurs de projet de monter un dossier supplémentaire.

---

### **Contact**

Cécile GAGNOT

Maison des entreprises du Parc – Le Bouchet – 36300 ROSNAY

02 54 28 12 14

maison.entreprises@parc-naturel-brenne.fr